

# Bimectin Solution Injectable (ivermectin) pour bovins et porcs

DIN 02275112



## INDICATIONS

Pour le traitement des infections et des infestations par les parasites internes et externes chez les bovins et les porcs. Voir la liste des parasites dans le dépliant.

**INGRÉDIENT ACTIF:** Chaque mL renferme 10 mg d'ivermectin

## DESCRIPTION

La solution injectable Bimectin est une solution stérile prête à être utilisée renfermant 10 mg d'ivermectin par mL. Chez les bovins la forme posologique permet d'injecter (par voie sous-cutanée) 200 µg d'ivermectin au kilogramme de poids corporel, à raison de 1 mL aux 50 kg. Chez les porcs, la forme posologique permet d'injecter (par voie sous-cutanée) 300 µg d'ivermectin au kilogramme de poids corporel, à raison de 1 mL aux 33 kg.

## EMBALLAGE

NOMBRE DE LISTE	EMBALLAGE UNITAIRE	TAILLE DE BOITER
<b>1BIM009</b>	50 mL	12
<b>1BIM010</b>	250 mL	12
<b>1BIM011</b>	500 mL	12

Voir le cote contraire pour l'Administration et le posologie.

# Bimectin Solution Injectable (ivermectin) pour bovins et porcs

DIN 02275112

## STÉRILE

### Pour Usage vétérinaire seulement

Pour le traitement des infections et des infestations par les parasites internes et externes chez les bovins et les porcs.

#### DESCRIPTION:

La solution injectable Bimectin est une solution stérile prête à être utilisée renfermant 10 mg d'ivermectin par mL. Chez les bovins la forme posologique permet d'injecter (par voie sous-cutanée) 200 µg d'ivermectin au kilogramme de poids corporel, à raison de 1 mL aux 50 kg. Chez les porcs, la forme posologique permet d'injecter (par voie sous-cutanée) 300 µg d'ivermectin au kilogramme de poids corporel, à raison de 1 mL aux 33 kg.

#### PRINCIPE ACTIF:

L'ivermectin est le premier d'une série d'antiparasitaires de la famille des avermectins. Ces derniers sont des antiparasitaires à large spectre, très efficaces, isolés à partir de la fermentation d'un micro-organisme vivant dans le sol, *Streptomyces avermitilis*.

#### INDICATIONS:

##### BOVINS

Chez les bovins, la solution injectable Bimectin est indiquée pour le traitement des parasitoses attribuables aux nématodes gastro-intestinaux, au ver du poumon, aux hypodermes, aux poux suceurs et aux mites de la gale:

**Nématodes gastro-intestinaux:** \* *Ostertagia ostertagi* (adultes et larves de quatrième stade, y compris les larves inhibées ou hypobiotiques d'*O. ostertagi*); *O. lyarta* (adultes); *Haemonchus placei* (adultes et larves de quatrième stade); *Trichostrongylus axei* (adultes et larves de quatrième stade); *T. colubriformis* (adultes); *Cooperia oncophora* (adultes et larves de quatrième stade); *C. punctata* (adultes); *Oesophagostomum radiatum* (adultes et larves de quatrième stade); *Strongyloides papillosus* (adultes)

**Vers de l'oeil:** espèces du Genre *Thelazia*

**Vers du poumon:** \* *Dictyocaulus viviparus* (adultes et larves de quatrième stade)

**Hypodermes:** (formes parasitaires internes): *Hypoderma bovis*; *H. lineatum*

**Poux suceurs:** *Linognathus vituli*; *Haematopinus eurysternus*; *Solenopotes capillatus*

**Mites:** *Sarcoptes scabiei* var. *bovis*; *Psoroptes ovis* (syn. *P. communis* var. *bovis*)

\*La solution injectable Bimectin administrée à la posologie recommandée de 200 µg/kg de poids corporel maîtrise les infections causées par les espèces du Genre *Ostertagia* jusqu'au moins 7 jours après le traitement et les infections causées par *Dictyocaulus viviparus* jusqu'au moins 14 jours après le traitement.

##### PORCS

Chez les porcs, la solution injectable Bimectin est indiquée pour le traitement des infections et des infestations attribuables aux parasites suivants:

Nématodes gastro-intestinaux: Gros vers ronds, *Ascaris suum* (adultes et larves de quatrième stade); Ver rouge de l'estomac, *Hyostrongylus*

*rubidus* (adultes et larves de quatrième stade); *Ver nodulaire*, espèces du Genre *Oesophagostomum* (adultes et larves de quatrième stade); *Ver filiforme*, *Strongyloides ransomi* (adultes et phases tissulaires des larves)

**Phase tissulaire des larves du ver filiforme (*Strongyloides ransomi*):** Les truies doivent être traitées au moins sept jours avant la mise bas afin de prévenir l'infection des porcelets.

**Vers du poumon:** espèces du Genre *Metastrongylus* (adultes)

**Poux:** *Haematopinus suis*

**Mites de la gale:** *Sarcoptes scabiei* var. *suis*

#### POSOLOGIE ET ADMINISTRATION:

##### BOVINS

La solution injectable Bimectin ne doit être administrée que par voie sous-cutanée selon la posologie recommandée de 200 µg d'ivermectin au kilogramme de poids corporel. La dose recommandée de solution injectable Bimectin est de 1 mL aux 50 kg de poids corporel (10 mL par point d'injection au maximum).

La solution injectable Bimectin ne doit être administrée que par voie sous-cutanée, au niveau du pli de l'épaule. Utiliser de préférence une aiguille de calibre 16, de 15 à 20 mm (3/4 de pouce) de longueur. Se servir de matériel stérile.

##### PORCS

La dose recommandée est de 1 mL de solution injectable Bimectin aux 33 kg de poids corporel (1 mL renferme 10 mg d'ivermectin). La solution injectable Bimectin ne doit être administrée que par la voie sous-cutanée au niveau du cou. L'administration de la solution injectable Bimectin peut se faire à l'aide d'une seringue automatique ou d'une seringue à dose unique standard. La précision de la posologie est très importante pour les porcelets, particulièrement ceux qui pèsent moins de 16 kg et dont la posologie recommandée est inférieure à 0,5 mL. Il est recommandée d'utiliser une seringue qui peut injecter précisément la quantité très faible de 0,1 mL. Prendre des mesures aseptiques.

#### PROGRAMME THÉRAPEUTIQUE RECOMMANDÉ POUR LES PORCS:

##### I. Sujets Reproducteurs

À l'amorce de tout traitement antiparasitaire, il est important de traiter d'abord tous les sujets reproducteurs du troupeau. Après le traitement initial, utiliser régulièrement la solution injectable Bimectin de la façon suivante:

##### Truies

Les traiter de préférence de 7 à 14 jours avant la mise bas pour réduire au minimum les risques d'infection pour la portée.

##### Jeunes truies

Les traiter de 7 à 14 jours avant l'accouplement. Les traiter de 7 à 14 jours avant la mise bas.

##### Verrats

La fréquence des traitements de même que leur nécessité dépend du degré d'exposition aux parasites. Les traiter au moins 2 fois par année.

##### II. Porcs à L'engraissement

Traiter tous les porcs à l'engraissement avant de les placer dans des enclos propres. Les porcs en contact avec le sol ou des locaux contaminés pourront nécessiter un traitement supplémentaire en présence de réinfection.

# Bimectin Solution Injectable

## (ivermectin)

### pour bovins et porcs

DIN 02275112

**À Noter:**

1. L'action résiduelle de la solution injectable Bimectin permet de maîtriser les infestations par les mites tout au long du cycle de développement de ces parasites. Toutefois, parce que l'effet de l'ivermectin n'est pas immédiat, il faut prévenir la réinfestation résultant du contact avec les animaux non traités de même qu'avec un milieu contaminé. En règle générale, les porcs traités ne doivent pas être placés dans des locaux propres ou mis en contact avec des animaux exempts de mites durant les sept jours qui suivent le traitement. Il est recommandé de traiter les truies au moins une semaine avant la mise bas pour réduire au minimum la transmission des mites à la portée.
2. La solution injectable Bimectin n'a pas d'effet sur les oeufs de poux dont la période d'éclosion peut s'étendre jusqu'à trois semaines. Les infestations par les larves tardivement écloses peuvent nécessiter un traitement additionnel.
3. Consulter un vétérinaire qui vous aidera à diagnostiquer et à maîtriser les infections attribuables aux parasites externes et internes chez le porc.

**MODE D'ACTION:**

Chez les bovins et les porcs, l'ivermectin détruit certains nématodes parasites ainsi que certains ectoparasites tels les mites de la gale et les poux. Le mode d'action de l'ivermectin est unique aux antiparasitaires de la famille des avermectins. L'ivermectin agit sur une substance qui transmet des signaux entre deux cellules nerveuses, ou encore entre une cellule nerveuse et une cellule musculaire. Ce médiateur chimique est l'acide gamma-aminobutyrique plus communément appelé GABA.

Chez les nématodes, l'ivermectin stimule la libération de GABA à partir des terminaisons nerveuses et accroît sa liaison à certains récepteurs spéciaux au niveau de la jonction synaptique. Il bloque ainsi la transmission de l'influx nerveux, ce qui provoque la paralysie puis la mort du parasite.

Un phénomène similaire se produit chez les arthropodes, tels les mites et les poux, sauf que chez ces derniers, l'influx nerveux est interrompu au niveau de la jonction neuromusculaire, provoquant le même effet paralysant et mortel chez la plupart des espèces. L'ivermectin n'a pas d'effets mesurables contre les douves et les vers plats segmentés chez lesquels le GABA ne semble pas agir en tant que médiateur chimique de la transmission de l'influx nerveux.

L'acétylcholine, le principal médiateur chimique périphérique chez les mammifères, est insensible à l'action d'ivermectin. L'ivermectin ne pénètre pas facilement dans le système nerveux central des mammifères où le GABA agit en tant que médiateur chimique.

**AVANTAGES CLINIQUES:****Une administration pratique**

La solution injectable Bimectin est un agent antiparasitaire injectable, hautement efficace contre les parasites internes et externes des bovins et des porcs. Elle s'administre rapidement et facilement.

**Un large spectre d'activité**

La solution injectable Bimectin est un antiparasitaire à large spectre, très efficace contre les nématodes gastro-intestinaux, le ver du poumon, les hypodermes des bovins, les poux suceurs et les mites de la gale des bovins et des porcs et ce, en une seule injection facile à administrer (voir la liste complète des parasites).

**Une grande innocuité**

Des études cliniques menées chez les bovins et les porcs ont mis en évidence une vaste marge d'innocuité à la dose recommandée. La solution injectable Bimectin peut être administrée aux sujets reproducteurs.

**MISE EN GARDE:**

1. Les bovins traités ne doivent pas être abattus à des fins alimentaires dans un délai d'au moins trente-cinq (35) jours après le dernier traitement avec ce médicament; les porcs traités ne doivent pas être abattus à des fins alimentaires dans un délai d'au moins vingt-huit (28) jours après le dernier traitement avec ce médicament.
  2. Les vaches laitières tarées ne doivent pas être traitées avec ce médicament durant les deux (2) mois qui précèdent le vêlage.
  3. Ne pas administrer aux vaches laitières en lactation.
- GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

**PRÉCAUTION:**

1. Une gêne transitoire a été observée chez quelques animaux après injection sous-cutanée. De rares cas d'oedème des tissus mous ont été observés au lieu d'injection. Ces réactions sont cependant disparues spontanément sans traitement. Fractionner les doses supérieures à 10 mL et les injecter aux différents points afin de réduire la gêne transitoire ou les réactions au lieu d'injection.
2. Ne pas administrer par voie intraveineuse ou intramusculaire.

**EFFETS SUR L'ENVIRONNEMENT:**

Des études ont démontré que l'ivermectin adhère rapidement et fermement au sol et devient inactif avec le temps. Les contenants de médicaments à base d'ivermectin, de même que les portions non utilisées de ceux-ci, doivent être détruits de façon sécuritaire (enfouissement et incinération), car l'ivermectin à l'état libre peut nuire aux poissons et à certains autres organismes aquatiques.

**L'HYPODERMOSE - QUAND DOIT-ON TRAITER?**

La solution injectable Bimectin est très efficace contre toutes les phases internes de l'hypodermose chez les bovins. On doit toutefois instituer le traitement au bon moment. Pour un résultat optimal, il est recommandé de traiter dès la fin de la saison des mouches du genre *Hypoderma*. Bien que le phénomène ne soit pas exclusif à l'ivermectin, le fait de détruire les larves logées dans les organes vitaux peut provoquer des réactions indésirables chez l'hôte. La destruction des larves d'*Hypoderma lineatum* dans les tissus périoesophagiens peut provoquer un tympanisme; la destruction des larves d'*Hypoderma bovis* dans le canal rachidien peut faire tituber l'animal et peut même le paralyser. Les bovins devraient donc être traités avant ou après ces stades larvaires.

Les animaux traités au moyen de la solution injectable Bimectin dès la fin de la saison des mouches du genre *Hypoderma* peuvent être traités de nouveau au cours de l'hiver, avec le même produit, pour la maîtrise des parasites internes, des mites de la gale et des poux, sans risque de provoquer des réactions attribuables à la destruction des larves d'hypodermes. Pour de plus amples renseignements, consultez un vétérinaire qui pourra vous aider à mettre au point un programme efficace de lutte contre les parasites.

**ENTREPOSAGE:**

Garder à la température de la pièce.

**PRÉSENTATION:**

La solution injectable Bimectin est présentée en fioles de 50 mL, 250 mL et 500 mL.